



STAGE ACADÉMIQUE FSU

**Le lycée et la région
Hauts de France**

Mardi 23 mai 2017

9h-17h

**Lycée Blaise de Pascal
de Longuenesse**

Dans le cadre de notre région Hauts de France et de ses nouvelles orientations, il est nécessaire de connaître le fonctionnement des structures régionales et les implications de ces changements sur le quotidien de nos établissements.

Lors de ce stage, nous répondrons aux questions suivantes :

- Comment sont choisies les formations de mon établissement ? Les enseignants et leurs représentants ont-ils leur avis à donner ?
- Et l'apprentissage : est-il la solution aux difficultés d'insertion des jeunes ? Vaut-il mieux une formation sous statut scolaire ou en apprentissage ? Quelles implications pour les personnels ?
- Budget des lycées : qui paie quoi ? Et quelles évolutions suite à la réforme de la taxe d'apprentissage ?

Modalités pratiques :

Une autorisation d'absence pour les enseignants qui travaillent le 29 mars de 14 à 17h est à déposer par voie hiérarchique au plus tard un mois avant le stage soit le 28 février (autorisation de droit).

Pas de demande si vous n'est pas en service à ce moment.

modèle d'autorisation d'absence : [http://fsu59.fr/vie fédérale](http://fsu59.fr/vie_fédérale)

Inscription auprès de la FSU pour les personnels du Nord et du Pas-de-Calais par mail à fsu.nordpasdecals@fsu.fr en spécifiant impérativement :

- le nom et le prénom :
- le syndicat d'appartenance :
- un mail et un numéro de téléphone :
- l'établissement ou l'école de rattachement :